

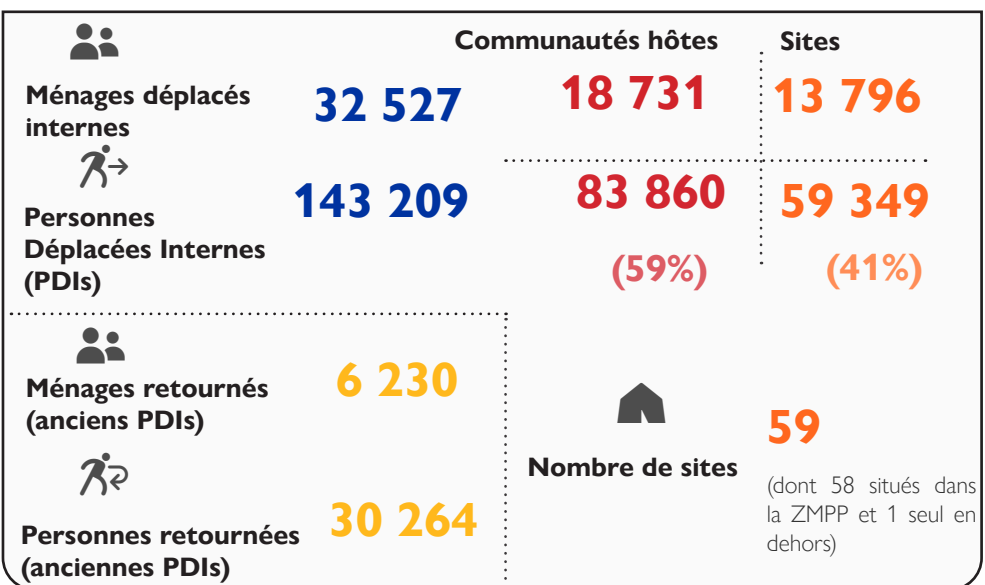
CONTEXTE

Ces dernières années, l'insécurité généralisée dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP) a poussé des milliers de personnes à fuir leurs zones de résidence. Afin d'informer régulièrement les autorités ainsi que d'autres partenaires sur la situation de déplacement dans la ZMPP, et ainsi orienter les stratégies de réponse pour les personnes déplacées et les communautés qui les accueillent, la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) et la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM, ont lancé en août 2022 des activités d'évaluations périodiques des quartiers et sites accueillant les populations déplacées. Les données sont collectées à travers des observations directes ainsi que des interviews auprès des informateurs clés dans les zones d'accueil des populations déplacées. Trois exercices de mise à jour (Rounds) ont déjà été conduits, à l'issue desquels des rapports ont été publiés : le [round 1](#) conduit entre juin et août 2022, le [round 2](#) entre octobre et novembre 2022 et le [round 3](#) entre février et mars 2023.

Plusieurs déplacements ont été rapportés dans des zones en dehors de la ZMPP. Ainsi, les activités de collecte de données ont été étendues à tout le département de l'Ouest à partir du quatrième exercice de mise à jour (Round 4). Ce nouvel exercice inclut ainsi non seulement les communes situées dans la ZMPP mais aussi celles qui sont situées au-delà de la zone métropolitaine.

Ce tableau de bord présente les résultats clés issus de ce round 4 conduit du 3 juin au 3 juillet 2023. Au total, 143 209 Personnes Déplacées Internes (PDI) ont été identifiées dans le département de l'Ouest, réparties en 32 527 ménages, dont la moitié sont des enfants (50%). De plus, la présence de 30 264 personnes retournées anciennes PDI, a été identifiée dans le département.

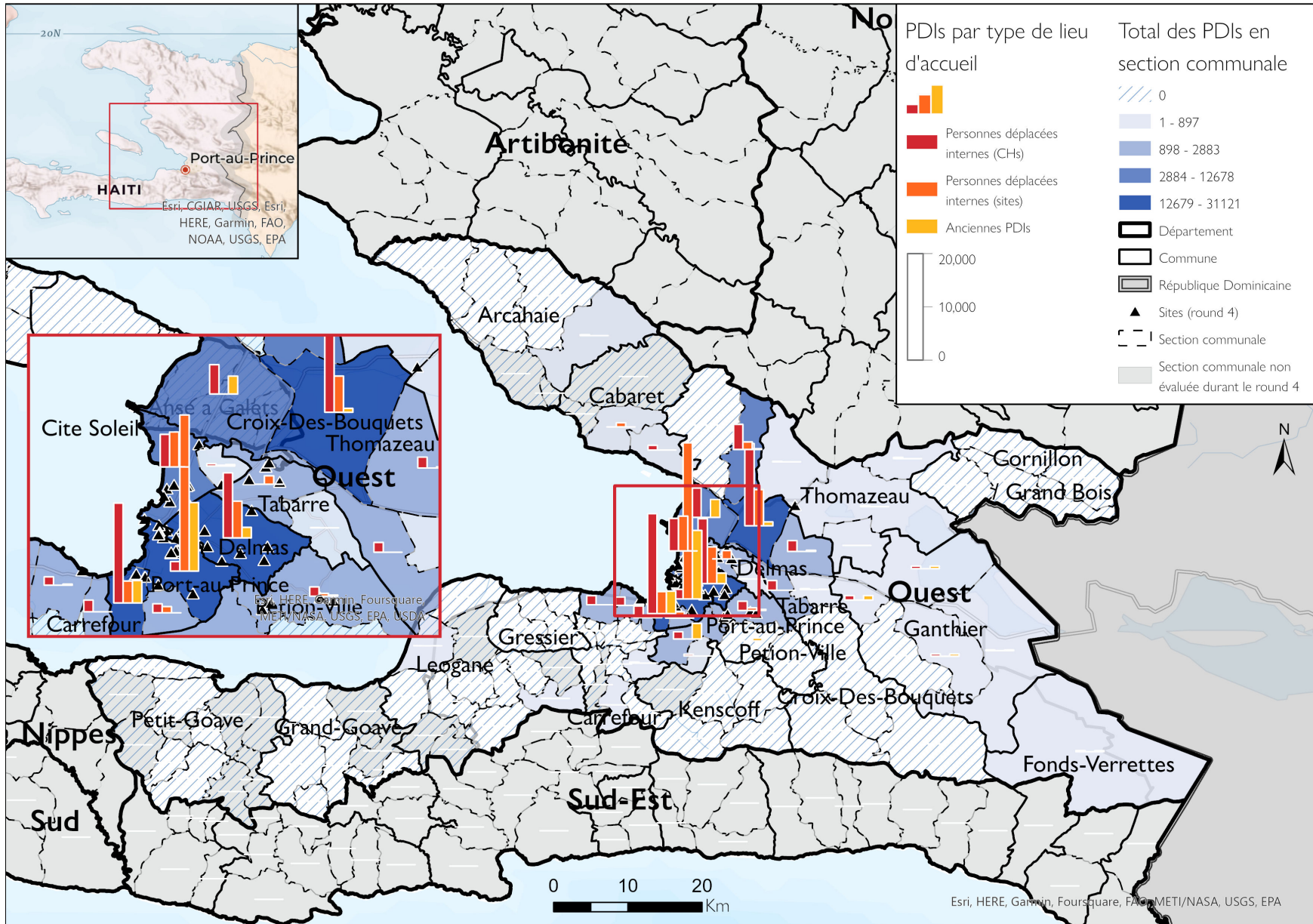
Parmi les PDI, 41 pour cent sont hébergées dans des sites spontanés et 59 pour cent dans des communautés hôtes. Ces proportions étaient respectivement de 38 et 62 pour cent lors du round 3. En effet, depuis le round 2, il est observé une augmentation de la proportion des PDI accueillies dans les sites pendant que celles des PDI en communautés hôtes continuent de baisser (voir l'analyse sur cette variation sur la page 2).



PERSONNES DÉPLACÉES PAR LIEU D'ACCUEIL

Commune	PDI				Personnes retournées	
	CHs	Sites	Total	%	Retournées	%
Port-au-Prince	14 200	34 415	48 615	34%	17 101	57%
Delmas	24 836	15 142	39 978	28%	1 990	7%
Cité Soleil	11 105	6 013	17 118	12%	331	1%
Carrefour	11 628	200	11 828	8%	260	1%
Croix-Des-Bouquets	7 026	0	7 206	5%	4 550	15%
Tabarre	3 091	2 716	5 807	4%	0	0%
Cornillon / Grand Bois	5 310	0	5 310	4%	0	0%
Pétion-Ville	2 207	503	2 710	2%	3 710	13%
Ganthier	1 875	0	1 875	1%	1 875	7%
Thomazeau	532	360	892	1%	26	<1%
Gressier	493		493	<1%	30	<1%
Pointe à Raquette	471	0	471	<1%	0	0%
Grand-Goâve	398	0	398	<1%	0	0%
Fonds-Verrettes	220	0	220	<1%	200	1%
Arcahaie	176	0	176	<1%	176	1%
Kenscoff	142	0	142	<1%	0	0%
Léogâne	70	0	70	<1%	15	<1%
Anse à Galets	41	0	41	<1%	0	0%
Petit-Goâve	39	0	39	<1%	0	0%
TOTAL	83 860	59 349	143 209	100%	30 264	100%

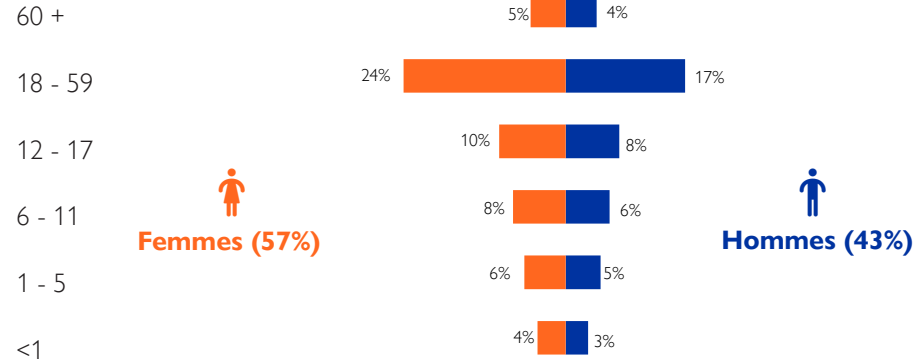
SITUATION DE DÉPLACEMENT DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OUEST - ROUND 4



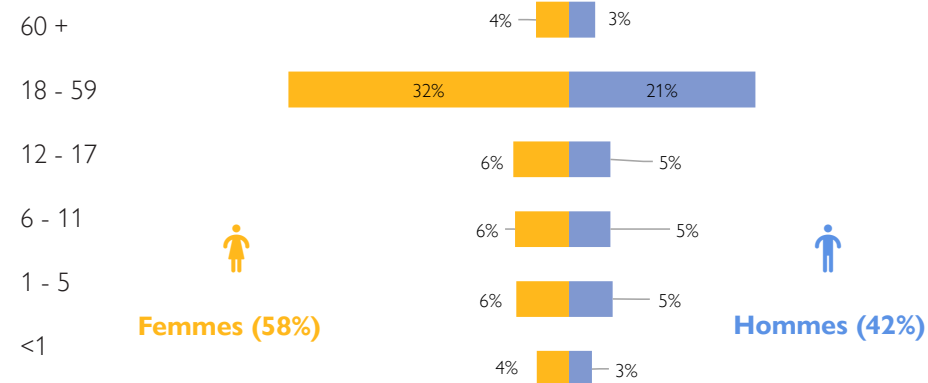
Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

RÉPARTITION DÉMOGRAPHIQUE DES POPULATIONS DÉPLACÉES PAR SEXE ET PAR TRANCHE D'ÂGE

Personnes déplacées internes (PDI)



Personnes retournées anciennes PDI

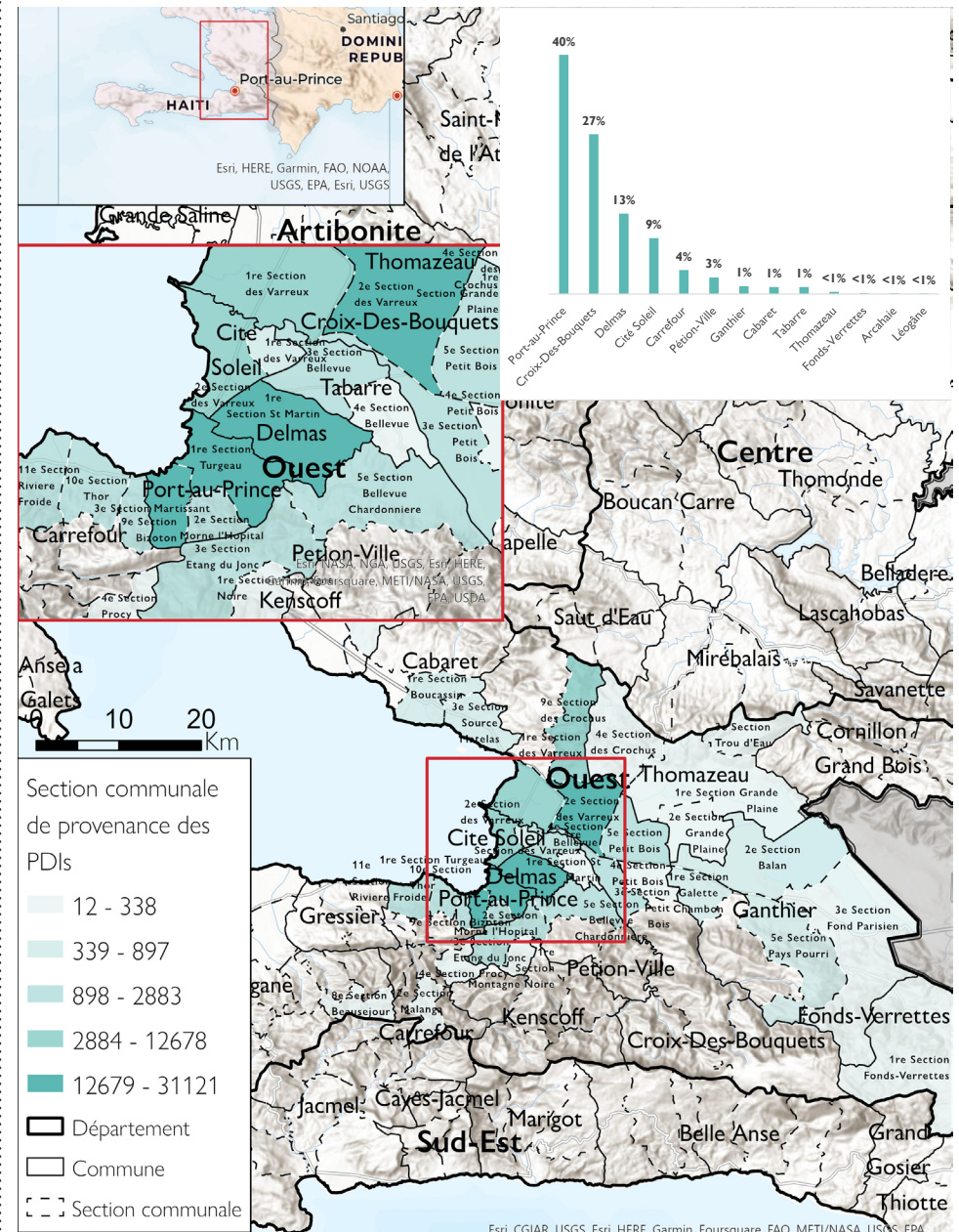


RAISONS DE DÉPLACEMENT ET DE RETOUR

👉 Déplacement PDI	%
Attaque/violence	95%
Catastrophe naturelle	4%
Déplacement préventif/Peur	0.7%
Recherche de moyens de subsistance	0.2%
Ordre de personnes armées non étatiques	0.1%

👈 Retour anciennes PDI	%
Amélioration des conditions sécuritaires dans les zones de retour	87%
Absence d'aide humanitaire dans les zones d'accueil	5%
Insécurité accrue dans les zones d'accueil	4%
Autre(s)	2%
Accès aux moyens de subsistance dans les zones de retour	1%
Problèmes de cohabitation avec la CH dans les zones d'accueil	1%

PROVENANCE DES PDI

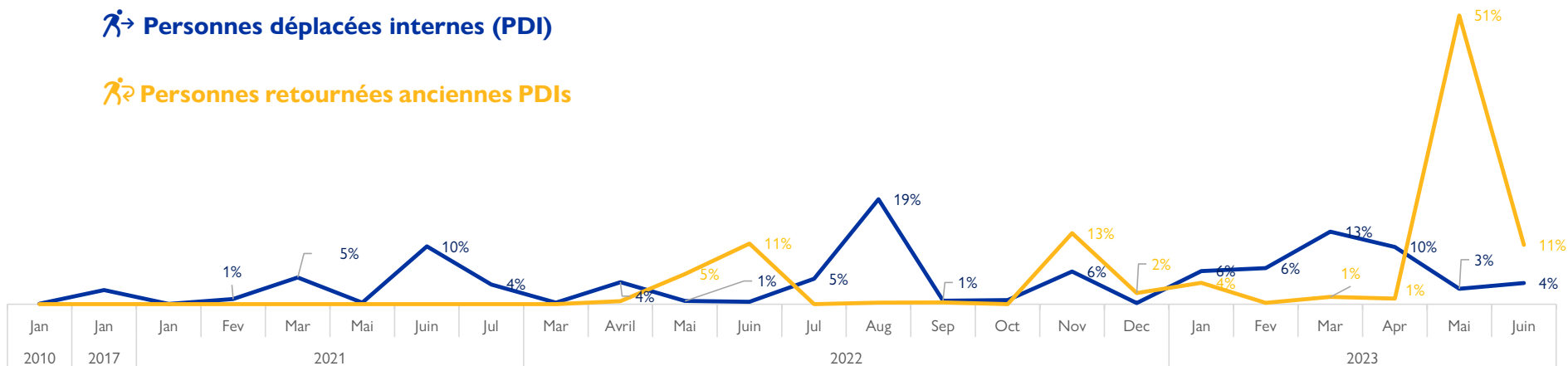


Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

PÉRIODE DE DÉPLACEMENT ET DE RETOUR

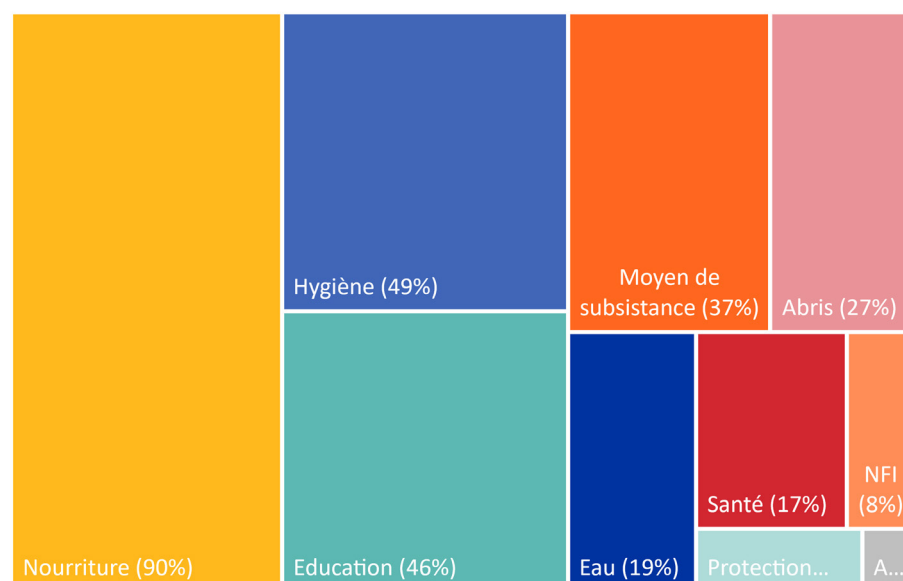
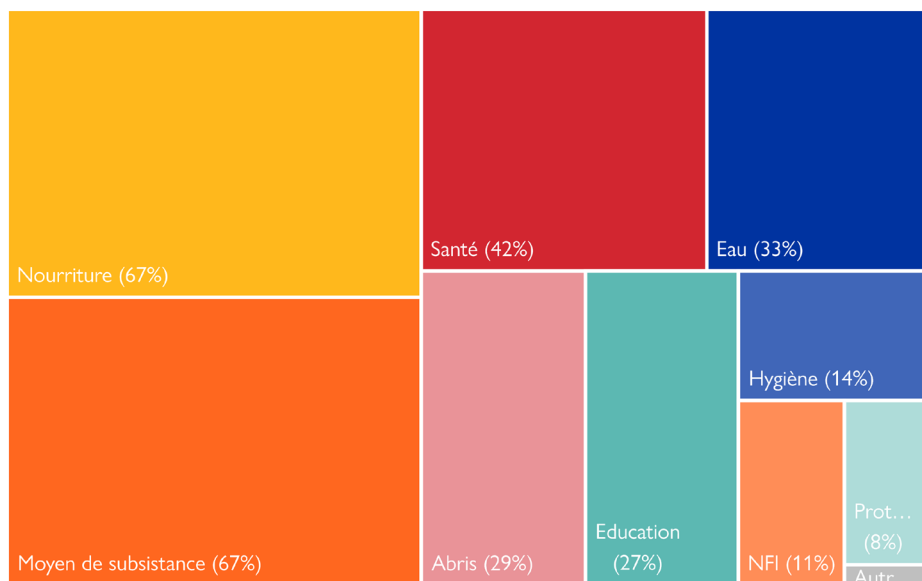
Personnes déplacées internes (PDI)

Personnes retournées anciennes PDI



BESOINS HUMAINITAIRES PRIORITAIRES POUR LES PDIS (% DES LIEUX DANS LESQUELS CHAQUE BESOIN A ÉTÉ EXPRIMÉ COMME PRIORITAIRE)

Besoins des personnes déplacées internes en CHs **Besoins des personnes déplacées internes en sites**



CARTE DE VARIATION ENTRE ROUND 3 ET 4 DANS LA ZMPP



130 884

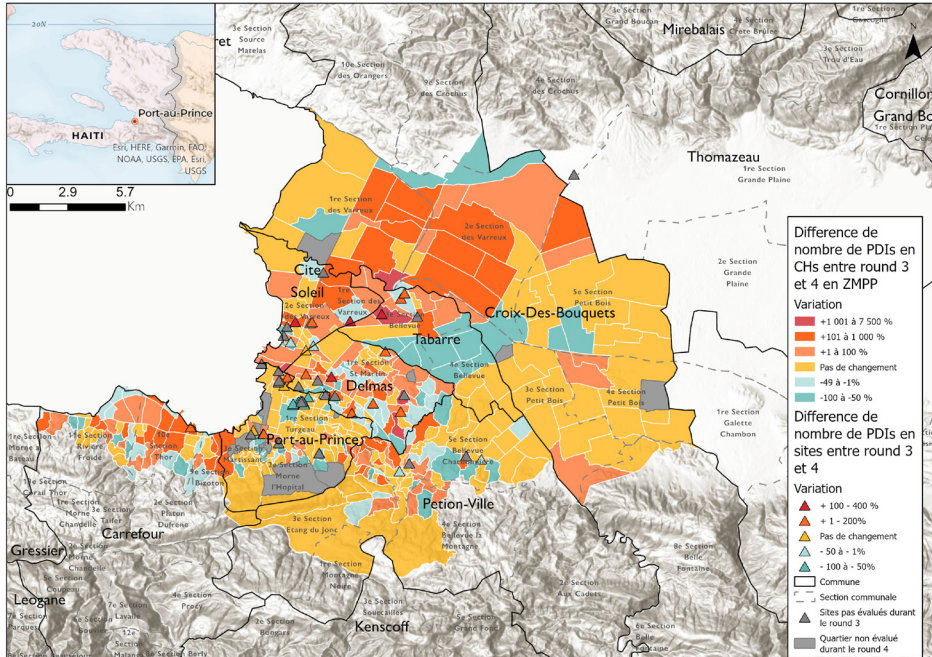
Les résultats montrent qu'il y a eu une augmentation de 2% du nombre de PDIs entre le round 3 et le round 4 dans les quartiers évalués dans la ZMPP (passant de 127 977 en Mars 2023 à 130 884 en juin 2023)



55 % PDIs sont dans des communautés hôtes



45 % PDIs sont dans des sites



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Bien que le nombre des PDIs dans la ZMPP est resté relativement stable entre les rounds 2 et 3 (augmentation de 2%), leur répartition entre sites et communautés hôtes a évolué. La proportion des PDIs accueillies dans les sites étaient de 38 pour cent lors du round 3 mais est passée à 41 pour cent au round 4. La tendance d'augmentation des PDIs dans les sites est en effet observée depuis le round 2 (voir graphique ci-après).

Cette tendance est inquiétante car les PDIs sont exposés à plus de risques dans les sites que dans les communautés hôtes.

Afin d'orienter des stratégies de réponse adéquate, la DTM continue des collectes des données qualitatives pour mieux comprendre les raisons poussant de plus en plus des PDIs à se réfugier dans les sites.

VARIATION ENTRE ROUND 1 ET 4 DANS L'OUEST : NOMBRE DE PDIS

Round 4 (Juin 2023) **+ 12%** **143 209**

Département de l'Ouest
ZMPP

Round 3 (Mars 2023) **+ 2%** **130 884**

130 884

Le nombre de PDIs dans le département de l'Ouest a augmenté de 12 %, en raison de l'extension de la zone de couverture des évaluations, des inondations de juin 2023 et des incidents sécuritaires. L'augmentation du nombre de PDIs dans la ZMPP uniquement était très légère, à 2 %.

Round 2 (Nov 2022) **-18%** **127 977**

ZMPP

127 977

Cette diminution était due principalement à une relative baisse des incidents sécuritaires dans la ZMPP en fin d'année 2022 et début 2023. Ainsi, près de 15 000 PDIs étaient retournées chez elles entre les deux rounds.

Round 1 (Août 2022) **+77%** **155 166**

ZMPP

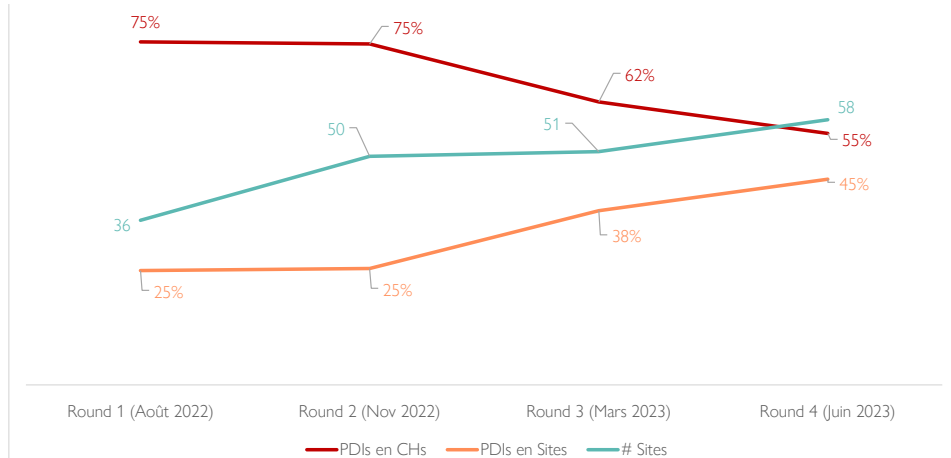
155 166

Cette importante augmentation est due à la détérioration de la situation générale dans la ZMPP suite à des mouvements de contestation sociale parfois violents, notamment dûs à la hausse du prix de carburant.

87 895

ZMPP

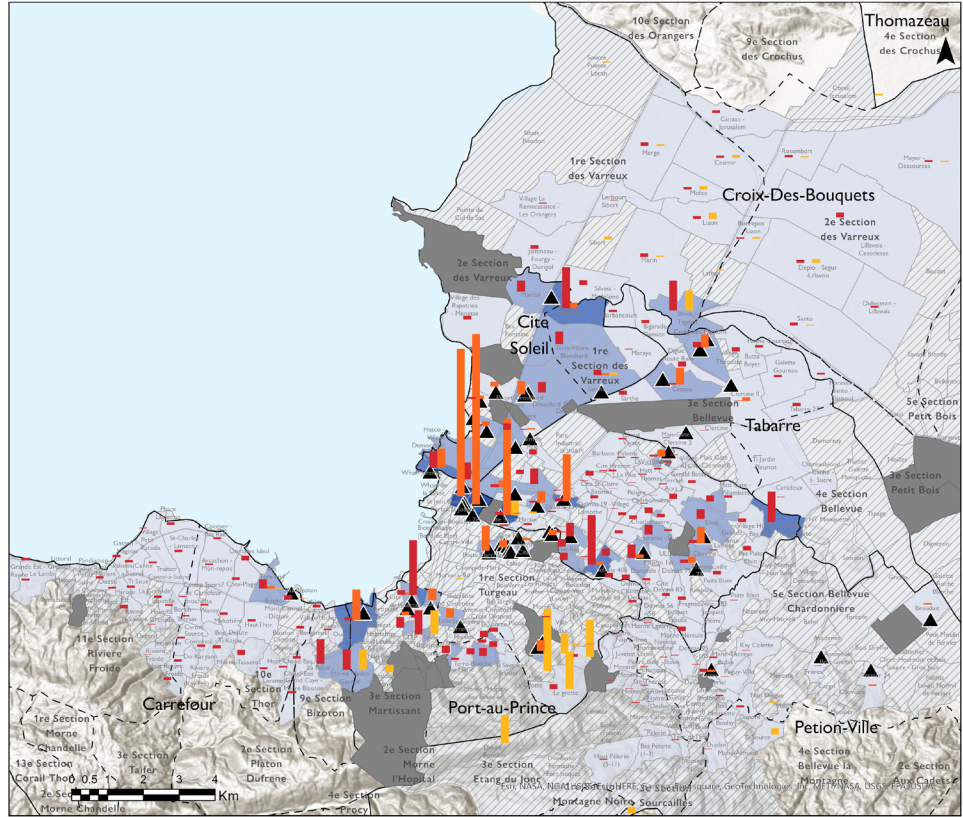
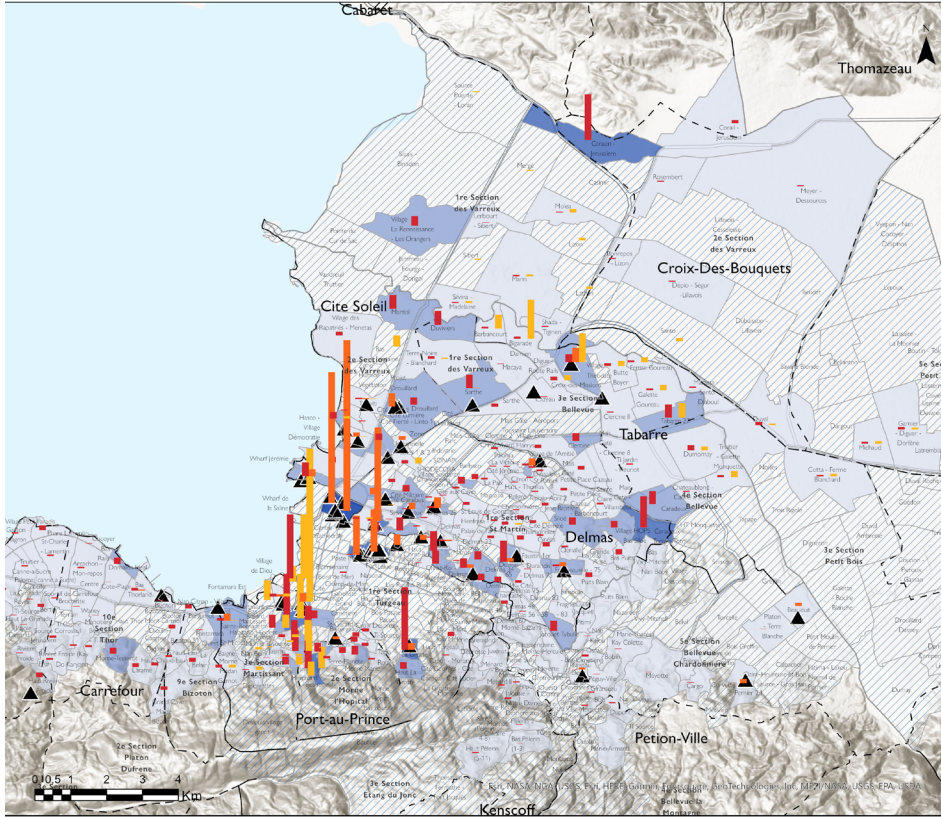
VARIATION ENTRE ROUND 1 ET 4 DANS LA ZMPP: PDIS EN CHS, PDIS EN SITES ET NOMBRE DE SITES



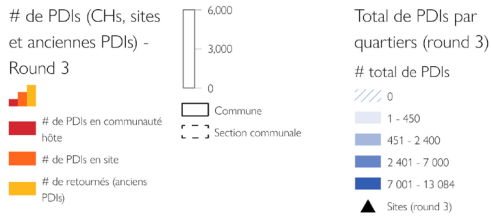
SITUATION DE DÉPLACEMENT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA ZMP - ROUND 3 ET 4

MARS 2023 - Round 3

JUIN 2023 - Round 4



Légende - Round 3



Légende - Round 4

